



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

20 juin  
2021



BETH DIN DE

Exceptionnel : la déduction fiscale est désormais de 75% sur les dons effectués du 2 juin 2021 au 31 décembre 2022 à hauteur de 554 €. Soit un coût réel de 138,50 €

# J'aime Je soutiens

## MA COMMUNAUTÉ ma synagogue et ses programmes



- J'ENCOURAGE L'ACTIVITE RELIGIEUSE : OFFICES, FETES, CELEBRATIONS
- JE RENFORCE L'ETUDE ET LA TRANSMISSION
- JE FAVORISE LE TALMUD-THORA ET LA JEUNESSE JUIVE
- JE CONTRIBUE A LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS
- JE PARTICIPE A L'ENTRETIEN ET AU FONCTIONNEMENT DES LIEUX
- JE DEFENDS LES VALEURS JUIVES ET SOUTIENS ISRAËL

PAIEMENT EN LIGNE SUR  
[WWW.CONSISTOIRE.ORG](http://WWW.CONSISTOIRE.ORG)  
OU PAR CHEQUES À L'ORDRE DE : L'ACIP  
17, rue Saint Georges - 75009 Paris  
LEGS : 01 40 82 26 42

CONSISTOIRE CENTRAL  
UNION DES CONSISTOIRES JUIFS DE FRANCE

CONSISTOIRE  
COMMUNAUTÉ JUIVE  
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

# Introduction du Président du Consistoire

## Joël Mergui



### LES LECONS D'UNE CRISE

#### ...POUR EN SORTIR PAR LE HAUT

Les signes annonciateurs d'une possible victoire sur l'épidémie la plus terrible qu'ait connu notre pays depuis un siècle nous enjoignent de nous mettre en ordre de bataille pour préparer ce que l'on est convenus d'appeler le « monde d'après ».

Peut-on imaginer une seconde qu'une crise sanitaire aussi grave, aussi longue et d'une ampleur quasi universelle puisse rester sans conséquences sur l'avenir de nos sociétés en général, et du peuple juif en particulier ?

En d'autres termes, il nous faut sans doute « revisiter » certaines façons d'être et façons de faire, auxquelles nous nous étions accoutumés avant la catastrophe sanitaire, corriger certains dérèglements, mais aussi et surtout mettre en lumière et donner en exemples les solutions, remèdes et actes de bravoure suscités pendant la crise et qui sont autant de contributions à ce que nos maîtres appellent le « Tikoun olam » (réparation du monde).

D'où la nécessité pour le Consistoire, au terme d'une année qui est sans doute la plus éprouvante de son histoire contemporaine, d'effectuer une rétrospective des événements chargés de sens et d'exemplarité susceptibles de nous aider à construire un futur meilleur pour notre communauté.

**SE CONFRONTER A L'INEDIT ET A L'IMPENSE** : Notre institution a dû prendre ses responsabilités et faire face en première ligne aux conséquences dramatiques de la crise sanitaire : mettre les services consistoriaux en ordre de bataille et orchestrer la mobilisation des communautés pour répondre aux besoins qui se sont exprimés dans tous nos domaines de compétence, aller au contact des familles en difficulté, réagir aux innombrables demandes d'aide sociale qui n'avaient pu être anticipées en raison du caractère totalement imprévisible de la situation.

Face à la maladie et à la mortalité qui ont frappé notre communauté à une échelle effarante, on peut dire que la communauté consistoriale s'est montrée à la hauteur des enjeux douloureux auxquels elle a dû faire face : nos aumôneries des hôpitaux ainsi que les bénévoles de nos communautés n'ont eu de cesse d'entourer et d'assister les malades du Covid. Quant à notre Hevra kaddicha, nos rabbins, administrateurs et fidèles de nos synagogues, ils étaient tous sur le pont pour accompagner les familles chaque fois que l'épidémie nous arrachait l'un des nôtres. Le Consistoire est resté mobilisé quotidiennement pendant plus d'un an pour faciliter les formalités de transfert de corps et d'inhumation en Israël grâce à la coopération attentionnée et efficace des services consulaires israéliens.

Que ce soit pour les joies (bar-mitsvoth, mariages...) ou pour les peines (maladies, décès...), cette crise hors normes nous a fait prendre conscience de l'impossibilité pour le Consistoire de fermer un seul jour. A l'image des services publics de la cité : soins médicaux, police, pompiers..., le Consistoire n'a d'autre choix lui aussi que d'assurer la continuité de ses services en toutes circonstances.

Autre médiation délicate, celle qu'il nous a fallu assurer entre les pouvoirs publics et les autorités médicales d'une part et l'ensemble des structures communautaires d'autre part pour gérer les phases de confinement et de déconfinement, et édicter les règles de fermeture et de réouverture de nos lieux de culte, et sur le long cours les consignes sanitaires à faire respecter pour que nos activités religieuses soient préservées dans des conditions optimales de sécurité. Il ne fait aucun doute que l'engagement total et sans réserve du Consistoire dans cette vaste campagne de prévention, donné maintes fois en exemple, a permis de restaurer la vie religieuse de tous ceux qui y étaient particulièrement attachés tout en sauvant de nombreuses vies.

**PRIVILEGIER LA VIE ENCORE ET TOUJOURS** : Dans la pièce de théâtre « Ghetto » de Yoshua Sobol, l'officier nazi en charge de cette société juive destinée aux chambres à gaz, est en état de sidération en voyant ces hommes et ces femmes en sursis organiser une vie culturelle sophistiquée aux portes de l'enfer. Ceci pour souligner la persistance au sein du peuple juif d'un instinct de vie exacerbé jusque dans les situations de malheur les plus extrêmes. A notre petite échelle, et bien qu'aucune comparaison ne soit imaginable avec le contexte nazi, la communauté juive d'aujourd'hui, submergée par l'inquiétude suscitée par les annonces

quotidiennes de maladies et de morts du Covid qui n'ont pas épargné ses rangs, loin s'en faut, n'a jamais renoncé contre les vents et marées de cette crise épidémique interminable à maintenir un niveau plus que respectable de vie religieuse et culturelle. La question n'a jamais été de savoir si on allait préserver les activités communautaires, car cela était une évidence pour tous. L'interrogation portait uniquement sur les modalités logistiques et technologiques des programmes à mettre en place. C'est ainsi que les techniques de télé-réunion, principalement celle du Zoom, sont venues à notre rescousse pour nous permettre d'organiser une multitude d'activités à distance telles que réunions de travail, conférences, concerts et cérémonies religieuses et commémoratives.

Cette pratique usitée pendant plus d'un an a tellement marqué les esprits et rendu tant de services qu'elle est devenue plus encore qu'une alternative aux réunions dites « en présentiel », un outil indispensable pour élargir l'audience de toutes nos activités et permettre une participation systématique de pleine intensité à tous ceux qui sont empêchés d'effectuer des déplacements de petit, moyenne et long trajet. L'abolition des distances constituée ainsi une forme de progrès extraordinaire dont maintes applications ont pu être exploitées dans la vie réelle et à grande échelle.

Les services institutionnels, ainsi que cette vie sociale, culturelle et religieuse que nous sommes parvenus à maintenir envers et contre tout, nous les devons au dévouement sans faille des élus de l'ACIP qui étaient sur tous les fronts, mais aussi à la mobilisation de nos permanents du siège, du Grand Rabbin de Paris, de nos rabbins, présidents et administrateurs des communautés qui, pendant cette longue période d'ébranlement de notre société, sont restés debout sur le pont du bateau consistorial pour en assurer la flottaison et la navigation au long cours face à la tempête épidémique qui, grâce au Ciel et à la vaccination de masse, s'apaise progressivement.

**LE CONSISTOIRE A L'HEURE DU CEJ :** Cette nouvelle structure, aussi fonctionnelle que prestigieuse, qui s'est vite imposée comme la maison commune de toutes les communautés d'Ile-de-France et de France, nous a permis de rattraper le déficit d'image de notre institution et d'accélérer sa modernisation, notamment grâce à la révolution numérique dont ont bénéficié l'ensemble de ses services et activités.

Si la pandémie, survenue quelques mois à peine après son inauguration, nous a privés de tous les feux de sa programmation inaugurale, telle que

nous l'avions planifiée à l'origine, cela ne nous a pas empêchés en 2020 : 1) d'en faire le lieu central et prestigieux des temps forts de l'événementiel communautaire qui pouvaient se concevoir en distanciel, 2) d'exploiter cette longue période de marasme pour opérer la plus grande mue logistique et administrative de toute l'histoire du Consistoire en transférant la plupart des services du siège séculaire de la rue Saint-Georges vers le bâtiment flambant neuf de la place de Jérusalem, devenu le 2ème pôle d'activités consistoriales, outil structurel et culturel au service de tous les acteurs associatifs de notre communauté, dont le confort intérieur et l'esthétique architecturale avant-gardiste projettent notre institution dans le 21ème siècle, au rang qui est le sien au sein du judaïsme européen.

A cet égard, je tiens à remercier l'administration du Consistoire, les chefs de services et l'ensemble du personnel pour le travail logistique colossal qu'ils ont accompli dans le cadre de ce déménagement hors normes. Hommage soit rendu en particulier à notre secrétaire général, M. Marc Abensour, pour le rôle central qu'il a joué dans cette mutation, mais aussi tout au long de l'année écoulée dans sa gestion de l'institution pendant les pics de turbulence sanitaire qui l'ont durement secouée.

Au vu de la situation, aussi grave qu'imprévue, il nous a fallu changer l'ordre de nos priorités : la programmation du CEJ est évidemment passée au second plan pour nous permettre de nous concentrer sur toutes les urgences qui découlaient du contexte sanitaire et sauver notre institution, ses services et ses synagogues.

2020 aura été la première année pleine d'activité effective du CEJ, pendant laquelle, en dépit de la conjoncture la plus difficile qui se puisse imaginer, la représentation centrale du judaïsme français aura donné les premières mesures de sa nouvelle dynamique en termes de promesse de rayonnement, d'efficacité et de dévouement au service du public juif francilien et hexagonal.

**AVENEMENT D'UN NOUVEAU LIEN SOCIAL :** Si les grandes périodes d'adversité sont propices à toutes sortes de phénomènes de résilience et d'actes d'héroïsme au quotidien, elles stimulent également l'imagination et l'inventivité. C'est ce qui s'est passé dans notre société d'une façon générale, et dans notre communauté en particulier où les technologies numériques sont venues révolutionner les moyens de communication et de coopération entre tous les acteurs de la société civile et du monde associatif. A cet égard l'année écoulée aura marqué le prélude d'une mutation sociale

qui aura permis à notre institution et aux communautés de « transfigurer » le lien communautaire en maintenant et même en développant toutes sortes d'activités qu'on ne pouvait même pas imaginer dans le « monde d'avant ». Dans les multiples situations de crise, d'épidémie ou de guerre qu'ont connues nos sociétés, les gens s'isolent, se terrent, s'étiolent, cadent dans leurs maisons, hibernent. En 2020 et jusqu'à ce jour, c'est tout le contraire qui s'est produit. Le Consistoire, grâce aux performances de sa Direction des Services d'Information, et les communautés en général ont réussi le tour de force d'instaurer un niveau d'activité encore plus important et plus diversifié qu'avant la crise sanitaire. Ainsi, le cours du rabbin qui réunissait avant l'épidémie 5, 6 ou 10 fidèles, en réunissait en mode Zoom 20 ou 30. Maintien également du lien éducatif qui a permis à des centaines d'enfants de continuer à recevoir de chez eux l'instruction du Talmud-Thora au moyen de l'E-learning. Mieux encore, le ralentissement de l'activité religieuse à caractère public s'est vu compensé par une sorte de réinvestissement du domaine social, éducatif et culturel dont la multiplicité des réunions Zoom aura été le point d'orgue. N'oublions pas non plus les chaînes de prières extraordinaires en faveur des malades dont la multiplication pendant toute la durée de la crise épidémique, et qui devraient se poursuivre au-delà, constituent une nouvelle expression collective de fraternité.

Toutefois, rien ne pourra jamais remplacer le contact vivant et le face à face physique entre les membres d'une même famille et d'une même communauté. C'est pourquoi, à l'approche de la sortie du tunnel épidémique, il est temps de rappeler à tous nos coreligionnaires qui manquent toujours à l'appel dans nos synagogues en dépit du strict respect des règles sanitaires, qu'il est temps de renouer avec la « vraie vie » en reprenant leurs places dans les offices religieux et en répondant présents aux invitations à participer aux nombreuses activités qui, nous l'espérons, reprendront bientôt leur cours dans l'ensemble de nos structures communautaires, respectant ainsi l'un des fondements du judaïsme résumé par Hillel l'ancien : « Ne te sépare jamais de la communauté ! »

L'an dernier nous ne cessons de répéter : « restez chez vous », maintenant nous n'aurons de cesse d'inciter nos coreligionnaires à réinvestir leurs lieux communautaires.

**DU JAMAIS VU DANS LA GESTION DU CULTE :** Le problème de l'élaboration quasi hebdomadaire des règles sanitaires applicables à nos synagogues et aux cérémonies religieuses fut certainement l'un des

investissements les plus accaparants et les plus délicats de la direction consistoriale. En relation constante avec les pouvoirs publics et les autorités médicales, il nous a fallu adapter en permanence les protocoles à diffuser et à faire respecter dans tous nos espaces communautaires. Après les hésitations et errements des premiers jours de l'épidémie, dont a pâti toute la société française à une époque où l'on ne savait rien du Covid 19 et de ses ravages, le soin scrupuleux avec lequel le Consistoire et l'ensemble des dirigeants communautaires ont mis en œuvre les mesures sanitaires gouvernementales ont permis d'endiguer la propagation du virus dans le cadre des activités religieuses. A cet égard nous ne remercierons jamais assez les rabbins, présidents et administrateurs pour le rôle essentiel qu'ils ont joué dans la restauration de la confiance de leurs fidèles dans leurs synagogues. Administrer des centaines d'offices quotidiens et hebdomadaires dans des conditions de sécurité quasi absolues, ne fut pas la moindre des gageures auxquelles notre institution et ses délégués locaux se sont trouvés confrontés.

A cela s'ajoutent les centaines de cours de pensée juive organisés en Zoom chaque semaine dans nos communautés, ainsi que les innombrables Divré-Thora mis en ligne sur le site du Consistoire, mais aussi les opérations de « Synagogue à distance », « Lag baOmer à distance », « Chavou'oth à distance »... qui ont permis à des milliers de fidèles de recevoir avant chaque chabath et fêtes les enregistrements des lectures de la Sidra et d'associer leurs noms aux montées virtuelles de la Thora tout en bénéficiant des bénédictions (bien réelles !) de leurs rabbins.

Virtuelle ou réelle, la synagogue est devenue pendant cette crise le seul lieu où le lien social a pu être maintenu d'une façon vivante et fraternelle.

**CRISE FINANCIERE :** La crise sanitaire s'est doublée d'une crise financière sans précédent parfaitement prévisible puisque la fermeture totale de nos synagogues pendant une longue période suivie de leur réouverture dans des conditions prophylactiques draconiennes avec des jauges de présence considérablement réduites, ne pouvait conduire qu'à une impasse : avant que nous ne prenions les mesures nécessaires, les recettes de dons se sont retrouvées en chute libre en raison de la baisse drastique de fréquentation des synagogues et donc du volume de dons, alors que les charges fixes de fonctionnement sont restées pratiquement au même niveau qu'avant l'épidémie et que les besoins en aides sociales d'urgence ont explosé.

Ce différentiel entre les charges et les recettes des synagogues sur une durée aussi longue a précipité le poste comptable « Communautés », qui représente près de la moitié du budget annuel de l'institution, vers un gouffre financier abyssal qui aurait pu nous être fatal au vu des résultats décevants des fêtes de Tichri qui ne nous laissaient plus aucun espoir de rattrapage budgétaire avant la fin de l'exercice 2020. Heureusement, la mise en place du chômage partiel, bien que réservé au seul personnel administratif (donc à l'exclusion du salariat des rabbins), nous a permis de limiter les effets dévastateurs de la crise financière en réduisant quelque peu la masse salariale de l'institution.

Hormis cette commodité accordée par l'Etat à tous les employeurs de notre pays, le Consistoire s'est vu privé de toute aide gouvernementale au nom de la sacro-sainte séparation de l'Eglise et de l'Etat, et mis à l'écart des subsides des grandes fondations communautaires qui excluent également le culte de leur vocation philanthropique. Hélas, en dépit de mes nombreuses interpellations publiques (presse, audiovisuel...), le gouvernement et les fondations, qui se sont portés au secours de pans entiers de l'activité économique, sociale et culturelle, ont eu beaucoup de mal à entendre notre juste revendication d'un sauvetage des cultes devenus les laissés-pour-compte de la solidarité nationale. Pourtant, le rôle déterminant joué par les cultes dans le façonnement de l'identité individuelle et de la cohésion sociale n'est un secret pour personne. En tant que président du Consistoire, j'ai jugé de mon devoir de tout mettre en œuvre pour sensibiliser l'Etat, les collectivités territoriales et les fondations à l'urgence du sauvetage des cultes, et même pour « décomplexer » les dirigeants de nos communautés et mes homologues des autres religions dans leurs demandes d'aides gouvernementales et institutionnelles, à l'exemple du Fonds Myriam qui a fini par accepter de se mettre à l'écoute des demandes de certaines associations culturelles qui pouvaient être éligibles à ses subsides au titre de certaines de leurs activités éducatives et culturelles.

Cette mobilisation tous azimuts et de tous les instants a fini par porter ses fruits dans la mesure où nos résultats financiers s'avèrent « moins pires » que ce qu'ils auraient pu être, et ceci notamment grâce aux efforts conjugués avec notre trésorier, M. Jack-Yves Bohbot, qui, avec nos services, a réussi le tour de force de rencontrer la totalité des présidents et trésoriers de nos communautés pour les sensibiliser et les conseiller dans le but de relever l'incroyable défi consistant à minimiser leurs dépenses, sauver leurs recettes

et maintenir malgré tout un niveau d'activité honorable.

Devant toutes ces portes fermées, il ne nous restait plus que deux seuls recours : 1) recours à la mobilisation des présidents et trésoriers de nos synagogues, rencontrés un par un par la Commission des communautés, en vue de mettre en place des plans de baisse de charges courantes sans pour autant réduire la qualité des services, 2) recours à la générosité des fidèles de nos synagogues qui, de tout temps, ne nous a jamais fait défaut. Mais face à une carence budgétaire de plusieurs millions d'euros, il nous fallait trouver un levier de communication exceptionnel pour obtenir un effort tout aussi exceptionnel de la part de nos donateurs. C'est ainsi que nous avons pris l'heureuse décision de lancer une grande campagne de sensibilisation au sort des synagogues, le fameux « SYNA-DONS », avec l'aide des plus grandes personnalités du monde juif qui ont accepté de mettre leur popularité au service de leur communauté et ont su trouver les mots qui touchent le cœur de tous les Juifs quel que soit leur niveau de religiosité et de proximité avec le judaïsme organisé.

Grâce à une mobilisation sans précédent des dirigeants de communautés, de nos élus et de nos permanents, la campagne du « SYNA-DONS », nouveau concept de la solidarité juive décliné sur tous nos segments de communication, a été un réel succès dans la mesure où :

1) le déficit annoncé de nos comptes 2020 a pu être sensiblement réduit, même s'il reste encore à un niveau préoccupant,

2) on est parvenu également à faire comprendre, aussi bien à nos gouvernants qu'à nos coreligionnaires les plus éloignés du giron communautaire, que la synagogue n'était pas seulement un lieu d'expression religieuse, mais aussi un vecteur névralgique de la transmission des valeurs et de l'identité juive, dernier îlot de l'expression du collectif judaïque. En témoigne le succès de ma démarche auprès du Président de la République qui, dans la réponse qu'il vient de m'adresser, déclare : « ...j'ai souhaité que la doctrine du "Quoi qu'il en coûte" soit appliquée aux cultes. J'ai donc décidé que le taux de réduction d'impôt au titre des dons serait porté de 66 à 75% pour les dons plafonnés à 554 € effectués au profit des associations culturelles entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022 ». Cette mesure, dont j'espère la prolongation au-delà de la limite annoncée, devrait nous aider à améliorer les recettes de nos synagogues en « boostant » la générosité d'une grande part de nos donateurs.

**L'ENTRETIEN ET LE DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE JUIF**, dont la responsabilité incombe principalement au Consistoire, n'auront pas véritablement pâti de la situation épidémique. Dans la mesure où cet indicateur de la bonne santé communautaire, disons d'ordre foncier, opère sur le temps long, il ne se laisse pas ébranler par les ondes de choc des crises de tous ordres qui par définition et heureusement ont une durée limitée. C'est ainsi qu'on a pu inaugurer en 2019 et 2020 les synagogues de Courbevoie, de Bagneux, de Créteil, lancer les travaux du futur Centre culturel juif de Boulogne-Billancourt, du mikvé de la synagogue Chasseloup-Laubat dans le 15ème arrondissement de Paris, la rénovation du centre Hillel de la Varenne, les projets en cours de la nouvelle synagogue de Neuilly, mais aussi la restauration de l'ancienne, du nouveau centre communautaire de Sarcelles, et bien sûr la nouvelle synagogue de Paris 16ème dont le chantier est sur le point de s'achever.

Avec l'annonce de l'édification du CEJ, il y a quelques années, j'ai marqué ma détermination à refuser le dilemme fallacieux « PARTIR OU BATIR » qui s'invite régulièrement dans nos débats sur l'avenir du judaïsme français, encourageant ainsi l'émergence de nombreux chantiers consistoriaux et autres projets communautaires initiés par des institutions courageuses et volontaristes. Je mettrai un point d'honneur à accompagner dans ces efforts de développement en intervenant notamment auprès des fondations, de la Régions, des départements et des communes.

**NOTRE SOUTIEN INDEFECTIBLE A ISRAËL** ne s'est pas démenti aussi bien à travers les « cérémonies à distance » de Yom Yerushalaïm et de Yom Ha'atsma'outh que nous avons su marquer avec tout le faste requis par la force symbolique de ces événements, que par notre engagement sans faille pour appuyer l'Etat hébreu et contrecarrer les complicités et complaisances dont bénéficient ses ennemis les plus acharnés jusque sur le territoire français.

La récente explosion de violences suscitée par le Hamas, qui a actionné un nombre record de roquettes, de missiles et de mortiers sur la population civile d'Israël, provoquant de nombreux morts et blessés, a été l'occasion pour nous de dénoncer ce crime abominable dont les conséquences auraient pu être cent fois plus dramatiques si Tsahal n'avait su lui opposer l'arme quasi imparable du Dôme de fer. A des milliers de kilomètres du théâtre des opérations, nous nous sentons bien sûr quelque peu frustrés et impuissants

de ne pouvoir manifester à Israël un soutien plus effectif en plus de nos prières quotidiennes. Cependant nous n'avons pas manqué d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour les alerter sur les dangers potentiels des manifestations propalestiniennes à l'image des débordements antijuifs qui se sont produits en marge des manifestations de 2014 dans le secteur de la Bastille. Réjouissons nous d'avoir été entendus puisque les rassemblements parisiens en soutien au Hamas ont été purement et simplement interdits par le Ministère de l'Intérieur.

**ANTISEMITISME** : Depuis l'assassinat barbare de Sarah Halimi z.l., et jusqu'à la grande manifestation du 25 avril dernier place du Trocadéro qui a fait suite au verdict effarant de la cour de cassation, le Consistoire s'est impliqué à tous les niveaux pour réclamer que justice soit faite. Il ne fait pas de doute que cette triste affaire aura été le marqueur le plus symptomatique de la perception de l'antisémitisme par les autorités judiciaires de notre pays. Il a suffi de si peu de chose (un simple joint de cannabis) pour que la responsabilité d'un acte aussi abominable soit relativisée, minorée, psychologisée, et enfin abolie. Jusqu'à quand devra-t-on se battre pour que notre société consente à ouvrir grand les yeux pour nommer l'innommable ? Si, comme le disait Albert Camus, « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde », alors la dénégation de culpabilité judiciaire envers l'auteur du martyre de Sarah Halimi z.l. constitue un indice supplémentaire du malaise de notre société.

**MEMOIRE** : Les rites commémoratifs sont de tout temps au cœur de la vocation du Consistoire et continuent de rythmer son agenda tout au long de l'année. En dépit de la crise sanitaire, nous n'avons donc manqué à aucun de nos devoirs de commémoration même si les cérémonies ont dû être organisées en effectifs réduits pour respecter les restrictions en usage, mais toutefois retransmises en Zoom avec une très large audience : cérémonie à la mémoire des déportés du 13 septembre 2020, Journée internationale des victimes de la Shoah du 27 janvier 2021, Yom Hashoah du 8 avril 2021, et autres cérémonies des déportés, du Yzkor, de la libération des camps nazis, du Vel' d'Hiv'...

Au titre de la mémoire, rappelons également l'inauguration prochaine de notre « Séfer-Thora de la solidarité » écrit en hommage aux personnes disparues pendant l'année écoulée et pour la guérison de nos malades

**DEFENSE DE LA CHEH'ITA ET DE LA CACHEROUTH :** D'une façon générale je tiens de nouveau à saluer le travail particulièrement méritoire de nos choh'atim qui, dans un contexte sanitaire aussi difficile, se sont attachés à accomplir leur mission avec une grande bravoure pour continuer à répondre aux besoins de nos familles en viande cachere.

Nos traiteurs et restaurateurs ont beaucoup souffert de la crise sanitaire, c'est pourquoi, en cette période de normalisation progressive de l'activité économique et de reprise de la consommation de produits cachere, nous devons leur témoigner notre pleine solidarité en soutenant et privilégiant activement ces opérateurs du label Beth Din de Paris qui comptent parmi les meilleurs défenseurs de notre cheh'ita.

Par ailleurs, nous avons été confrontés à un nouveau sujet d'inquiétude avec la décision de la Cour de justice européenne du 17 décembre 2020 « permettant aux Etats membres de l'Union Européenne d'imposer un procédé d'étourdissement réversible et insusceptible d'entraîner la mort de l'animal » qui, selon Bruno Fiszon, grand rabbin de la Moselle et vétérinaire, constitue la disposition la plus défavorable qui ait été prise à ce jour à l'encontre de l'abattage rituel.

**EDUCATION ET CULTURE :** « A quelque chose malheur est bon », nous dit l'adage populaire ». Ainsi depuis le début de la crise sanitaire au 1er semestre 2020, et plus encore depuis la rentrée du Talmud-Thora de septembre 2020, introduite par la pré-rentrée du 30 août dans les locaux du C.E.J., l'instruction religieuse du Consistoire a parfaitement intégré dans sa stratégie éducative le tournant du E-Learning que nous avons eu la chance de concevoir et d'expérimenter bien avant le déferlement de l'épidémie qui, comme l'ensemble des écoles du pays, nous a condamnés à fermer toutes les classes de nos maisons communautaires.

Réparti sur tous les niveaux, des débutants jusqu'aux classes avancées, avec plusieurs plages d'horaires et jours de cours, avec la possibilité de revoir les séances en replay ou en transcription pdf pour les enregistrer ou les imprimer, l'E-learning fait partie des nombreuses applications des technologies du « distanciel » qui a donné toute la mesure de son efficacité pendant les longues périodes de confinement contraint.

De même, l'une de nos plus grandes fiertés pendant cette longue période de quasi-glaciation sociale a été de n'avoir jamais interrompu le fil de notre activité éducative et culturelle en direction des adultes. La somme des cours de Thora et de conférences multi-thématiques dispensés pendant la période 2020-2021 est proprement impressionnante. Pas une communauté où la transmission des rabbins et autres spécialistes ne se soit invitée dans les maisons par la magie des réunions à distance. A ce titre le Consistoire, par le biais de sa plate-forme culturelle du CEJ, aura pleinement joué son rôle de phare culturel en proposant une programmation éclectique et d'un haut niveau d'exigence correspondant aux diverses attentes du moment avec une multitude d'intervenants prestigieux parmi lesquels : le colonel Olivier Rafowicz, le père Patrick Desbois, le politologue Frédéric Encel, l'écrivain Marek Halter, Serge Moati, les grands rabbins Israël Méïr Lau, Haïm Korsia, Michel Gugenheim, Olivier Kaufmann, le rav Yehuda Dery, la rabbanit Sitruk, l'imam Hassen Chalgoumi, les journalistes et écrivains Franz-Olivier Giesbert, Michel Gurfinkiel, Yves Azeroual, etc, mais aussi des concerts liturgiques avec les rabbins et cantors Raphaël Cohen, Moché Sebbag, Ouriel Elbilbia, Ariel Messas, Shimon Sibony, des vernissages comme les expositions d'Alain Kleinmann et de David Gerstein, des spectacles comme « L'étoile au cœur » avec la violoniste Anne Gravoïn, le comédien Francis Huster, le producteur Steve Suissa, concert du pianiste Jonathan Benichou, et tant d'autres, sans parler des nombreuses personnalités d'Israël et de province qui sont intervenues dans le cadre des grands événements du C.E.J. comme s'ils étaient présents à nos côtés, tels les rabbins et grands rabbins Réuven Ohana de Marseille, Daniel Dahan de Lyon, Franck Teboul et Yair Ziri de Nice, Abraham Weil de Strasbourg, le Pr Paul Lévy de Montpellier, etc.

Et enfin, dans le contexte épidémique extrêmement douloureux, pénalisant et handicapant que nous venons de vivre, la communication consistoriale, mise au service de tous nos segments d'activité, a fait la démonstration de son fort potentiel de faire-savoir et de rapprochement des services de l'institution avec ses usagers, mais a aussi et surtout joué un rôle de vecteur de transmission et d'éducation en organisant le partage de nos événements à l'échelle nationale et, avec la régularité de l'horloge, la diffusion hebdomadaire de nombreux cours rabbiniques.

A cela s'ajoutent les clips didactiques inaugurés à H'anouca 2020 et qui, avant chaque fête, présentent de façon quasi exhaustive les sources bibliques, rabbiniques, historiques et philosophiques des temps forts de notre calendrier.

**LA BIENFAISANCE**, l'un des trois piliers du judaïsme énoncés par Shim'on haTsaddik, s'est avérée plus nécessaire que jamais pendant la terrible période que nous venons de traverser où les besoins en soutiens financiers, matériels, vestimentaires, contacts humains et rapprochements compassionnels se sont déclarés au grand jour et avec une fréquence rarement atteinte. Cette « Guemilouth h'assadim » (bienfaisance) a aussi été mise à l'honneur dans le cadre des campagnes du Secours Juif organisées avant chaque fête, mais aussi à travers les innombrables et inquantifiables actes de solidarité quotidiens de nos communautés en faveur des déshérités qui font de la galaxie consistoriale l'un des pôles principaux de l'action sociale de proximité du monde juif.

Mais il est important de rappeler également, encore et toujours, que la solidarité consistoriale, qui s'appuie sur le principe thoranique fondamental du « souci de l'autre », ne se limite pas au simple geste de donner aux indigents. Elle s'exprime bien plus largement par l'organisation d'une péréquation annuelle entre les déficits des communautés des secteurs urbains défavorisés et les excédents des mieux loties sur le plan socio-économique ; mais aussi par l'appui moral et religieux apporté par le judaïsme de la capitale aux petites communautés de province à travers la dynamique des chabath pleins des jeunes de la Hazac dans toute la France ; ainsi que par l'importante cotisation annuelle versée par l'ACIP au Consistoire Central pour soutenir sa politique envers ces mêmes communautés isolées ; et enfin par la mobilisation constante des communautés consistoriales en faveur de toutes les causes du judaïsme : Tsédaka, Aliya, Combat contre l'antisémitisme, Culture, Jeunesse..., puisque c'est bien dans nos synagogues, consistoriales ou associées, que se concentre la grande majorité des actions de collecte, de recrutement et de mobilisation dans tous les domaines de la vie juive organisée.

**ALORS QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR** pressentir ou espérer à l'heure où ce fameux « bout du tunnel » épidémique semble de plus en plus probable et proche de nous ?

Le premier souhait d'un chef d'institution après une phase collective de marasme et de dépression d'une telle ampleur est que les signaux d'une reprise de confiance et d'activité se remettent à clignoter en vert, que le besoin de vie sociale reprenne le pas sur l'anxiété et le repli sur soi. Que chacun reprenne sa place dans sa synagogue, et sa part dans son entretien matériel ! Que chacun revienne dans son cours de Thora, sa conférence, son oulpán d'hébreu ! Que chaque dirigeant, rabbin ou laïc, investisse dans l'avenir en anticipant les demandes de lien communautaire, les besoins religieux et culturels de ses ouailles ! Que les outils numériques qui nous ont été si utiles en période de crise pour surmonter l'absence et la distance, deviennent les instruments d'un rapprochement subtil entre le présentiel et le distanciel, favorisant ainsi le retour à la vie réelle et spasmodique d'une collectivité qui se retrouve en réunissant enfin le proche et le lointain, le bien-portant et le souffrant, le communautaire et le solitaire !

Dans la perspective des fêtes de Tichri et de la prochaine rentrée communautaire, il nous faut donc faire campagne pour revenir autant que faire se peut à notre tradition millénaire du « présentiel » pour la plupart de nos activités communautaires, mais toutefois sans supprimer totalement le mode « distanciel » qui a largement fait ses preuves pendant cette longue crise sanitaire. Ainsi nous additionnerons et conjuguons tous les vecteurs du lien communautaire afin de toucher ce fameux « 2ème cercle » des Juifs de la marge... à la fois éloignés et toujours là quelque part, au seuil d'un potentiel retour dans le giron du judaïsme organisé pour peu qu'on sache s'y prendre.

Et si la mutation de nos modes d'action et de communication, rendue possible par cette révolution numérique à la « faveur » de cette crise sans précédent, nous aidait enfin à faire revenir le fameux cinquième fils, grand absent de la table du séder ?

**Joël Mergui**  
Président du Consistoire

ACTIF	2020			2019
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	47 049	32 605	14 444	20 408
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Terrains	33 123 594		33 123 594	33 123 594
Constructions et agencements	82 781 933	19 525 025	63 256 908	64 600 354
Autres immobilisations corporelles	10 239 858	4 945 492	5 294 366	4 177 974
Immobilisations autres (SPCJ)				
Immobilisations en cours	1 331 867		1 331 867	1 020 887
Immobilisations Financières	682 367		682 367	682 367
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>128 206 668</b>	<b>24 503 122</b>	<b>103 703 546</b>	<b>103 625 584</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Créances clients et comptes rattachés	2 267 777	533 157	1 734 620	2 170 447
Autres créances	4 999 111		4 999 111	919 497
Valeurs mobilières de placement	2 747 483		2 747 483	2 747 483
Disponibilités	3 069 953		3 069 314	471 155
Caisse	9 268		9 268	2 036
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>13 092 953</b>	<b>533 157</b>	<b>12 559 796</b>	<b>6 310 618</b>
Charges constatées d'avance (III)	160 285		160 285	137 934
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>141 459 906</b>	<b>25 036 279</b>	<b>116 423 627</b>	<b>110 074 136</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Fonds Associatifs</b>		
Valeur du Patrimoine intégré	109 913 196	109 913 196
Réserves de réévaluation		
Réserves issues de legs et donations	8 695 765	8 695 765
Subventions d'investissement affectés	8 722 536	3 891 210
Autres réserves	4 864 472	4 864 472
Report à nouveau	-36 992 717	-35 437 261
Resultat de l'exercice	-2 996 178	-1 555 455
<b>TOTAL (I)</b>	<b>92 207 074</b>	<b>90 371 926</b>
Provisions pour risques & charges	3 603 664	3 534 514
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 603 664</b>	<b>3 534 514</b>
Fonds dédiés	3 670 399	3 670 399
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 670 399</b>	<b>3 670 399</b>
Dettes & Produits constatés d'avance		
Dépôts et cautionnements	341 130	337 475
Emprunts MT	8 069 337	5 438 271
Dettes financières divers	444 572	1 007 888
Fournisseurs et comptes rattachés	1 869 139	2 273 920
Dettes fiscales et sociales/autres dettes	6 165 828	3 328 152
Produits constatés d'avance	52 484	111 861
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>16 942 490</b>	<b>12 497 567</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>116 423 627</b>	<b>110 074 406</b>

CHARGES	REALISATIONS 2020	REALISATIONS 2019
<b>Cachrout - Certifications</b>	<b>4 048 220</b>	<b>4 953 450</b>
Frais de Personnel	2 726 372	3 345 004
Logistique et autres Frais	1 321 848	1 608 446
<b>Entretien Fonctionnement Synagogues</b>	<b>11 070 727</b>	<b>12 057 805</b>
Frais de personnel	4 646 657	5 141 653
Entretien courant	4 580 288	4 886 209
Autres charges directes	1 673 244	1 829 943
Social religieux	170 538	200 000
<b>Services religieux</b>	<b>2 115 342</b>	<b>2 507 116</b>
Frais de Personnel Grand Rabinat de Paris	254 460	296 455
Frais de Personnel Tribunal Rabbinique	339 902	438 479
Frais de Personnel Hevra	312 406	299 887
Frais de Personnel Educatif	595 157	791 907
Charges & frais directs	613 417	680 388
<b>Consistoire Central</b>	<b>364 992</b>	<b>364 992</b>
<b>Administration consistoriale</b>	<b>2 020 568</b>	<b>2 306 448</b>
Frais de personnel	1 438 573	1 603 930
Loyers & charges	72 821	96 742
Communication & affranchissement	179 421	283 553
Frais de déplacement	2 184	2 873
Autres charges	327 569	319 350
<b>Frais de Sécurité (dont SPCJ)</b>	<b>731 869</b>	<b>721 489</b>
<b>Subvention TIKVATENOU</b>	<b>49 800</b>	<b>49 800</b>
<b>Subvention Centre FLEG</b>	<b>95 981</b>	<b>87 754</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>20 497 499</b>	<b>23 048 854</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>REALISATIONS 2020</b>	<b>REALISATIONS 2019</b>
<b>REDEVANCES CERTIFICATION CACHROUT</b>	<b>7 352 030</b>	<b>8 045 852</b>
Viandes / Volailles	5 559 967	5 366 453
Certifications et autres produits	732 122	785 272
Vins	119 218	99 412
Traiteurs	473 761	1 180 560
Commerces	254 276	369 702
Matsot / Importations	212 686	244 453
<b>FIDELES</b>	<b>10 636 691</b>	<b>12 701 227</b>
Adhésions	553 425	539 200
Dons	7 648 979	8 576 856
Places et veilleuses	1 777 113	2 519 038
Autres Manifestations	381 617	662 105
Social Religieux	70 538	200 000
Quête de Kippour	205 019	204 028
<b>SERVICES RELIGIEUX</b>	<b>2 291 342</b>	<b>2 658 797</b>
Mariages	893 227	1 119 291
Hevra Kadicha	738 531	729 327
Talmud Thora	254 198	347 042
Divorces	168 379	176 905
Conversions	118 747	172 243
Statut personnel	118 260	113 989
<b>LEGS ET AUTRES PRODUITS</b>	<b>330 752</b>	<b>358 018</b>
Legs	73 376	23 741
Autres produits	156 551	151 229
Subventions reçues	100 825	183 048
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>20 610 815</b>	<b>23 763 894</b>

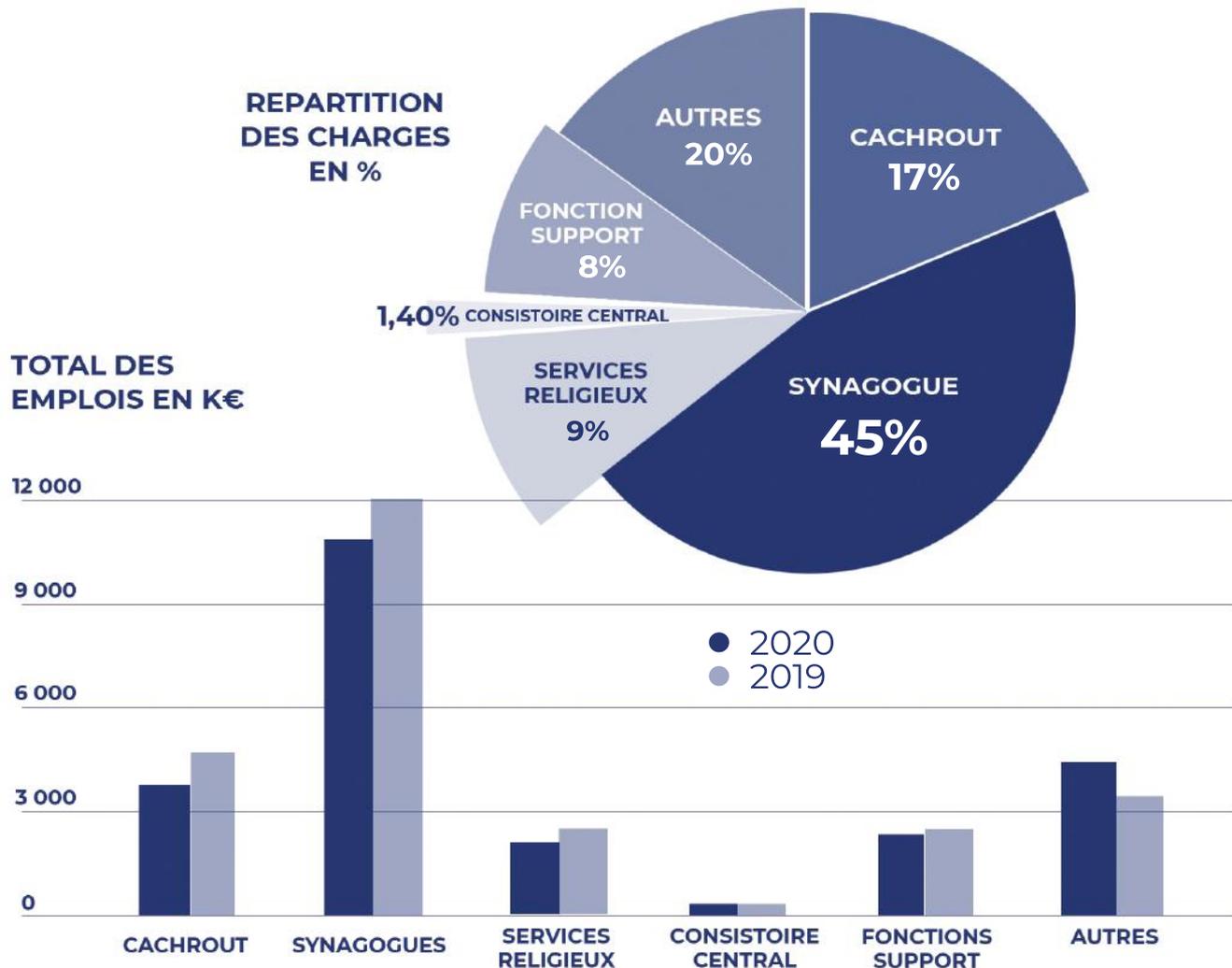
CHARGES	REALISATIONS 2020	REALISATIONS 2019
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>20 497 499</b>	<b>23 048 854</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>113 316</b>	<b>715 040</b>
Dotations aux Amortissements	2 383 601	2 186 294
Dotations aux Provisions	992 737	455 058
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 661 994</b>	<b>-1 314 148</b>
Charges financières	507 380	162 853
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-507 207</b>	<b>-162 823</b>
Valeur Nette Comptable		
Autres charges exceptionnelles	70 539	240 817
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-173 023</b>	<b>78 484</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-2 996 178</b>	<b>-1 555 455</b>

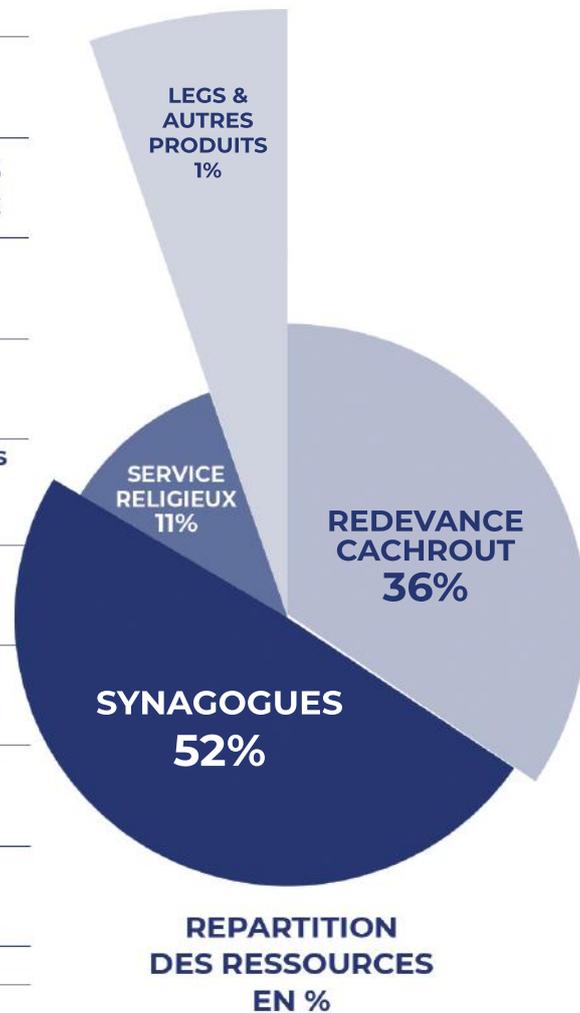
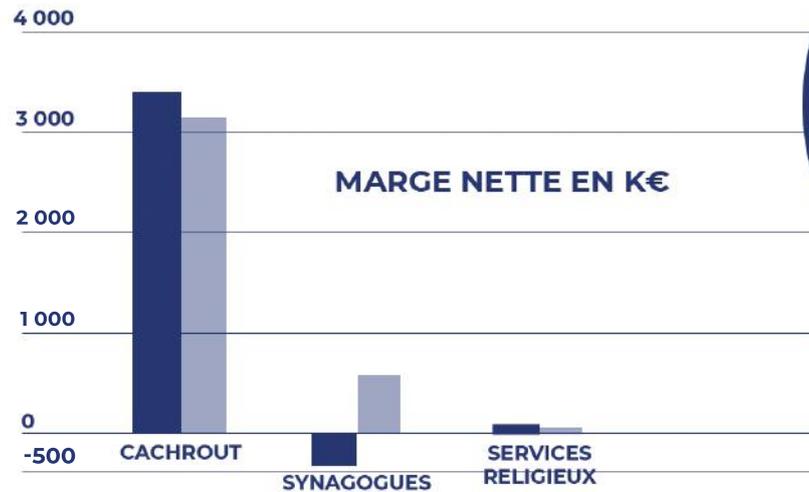
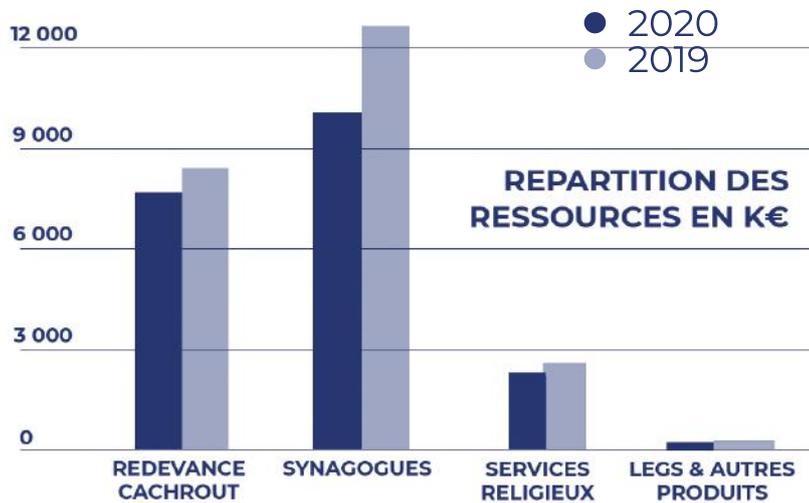
(1) Hors amortissements et provisions

(2) Hors reprises d'amortissements et hors reprises de provisions

PRODUITS	REALISATIONS 2020	REALISATIONS 2019
Quote part de Subvention d'investissement	65 687	65 687
Reprises de provisions	535 341	546 477
Produits Financiers	173	30
Produits de Cession d'immobilisations		
Autres Produits Exceptionnels	243 562	162 333

(3) Résultat généré par l'activité courante sans prendre en compte la politique d'investissement et la gestion financière





# RAPPORT DU TRÉSORIER

Les comptes que j'ai l'honneur de vous présenter cette année, sont le reflet d'une crise, d'une crise exceptionnelle. Jamais depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, notre pays n'avait traversé une crise d'une gravité aussi profonde. « La situation est comparable à 1929 », avait constaté le ministre de l'Économie.

L'évolution de la pandémie a touché tous les secteurs d'activité de notre pays, qu'ils soient privés ou publics, associatifs ou à but lucratif. Le monde associatif n'a pas été épargné par ce tsunami. Selon une étude réalisée par le mouvement associatif, deux tiers des associations ont dû suspendre leurs activités habituelles et elles sont aujourd'hui plus de 55 % à prévoir des retombées économiques particulièrement négatives. Notre institution a elle aussi été mise à rude épreuve : fermeture de nos synagogues pendant plus de quatre mois, mise en place d'un protocole sanitaire strict, communautés désertées pendant les fêtes de Tchiri, fermeture des commerces, des restaurants, arrêt de l'activité de nos traiteurs, production dégradée de viandes cacher au moment des fêtes de Pessah, fermeture de nos mikvaot et de nos centres culturels, arrêt de l'activité de nos talmudé torah en présentiel, annulation et report de mariages prévus pendant cette période.

Comme le rappelaient à l'époque nos grands rabbins et le président du Consistoire, Joël Mergui, il s'agissait qu'une question de « Pikoakh néfesh » - préservation vitale - qui est un concept fondamental dans le judaïsme.

Le Consistoire a été touché dans tous ses dimensions.

Malgré tout, l'institution a été sauvée. Par une mobilisation générale de notre Président, de notre gouvernance, de nos rabbins, de nos dirigeants de communautés et de leurs équipes, de nos collaborateurs et par le soutien constant de nos fidèles et de nos adhérents.

Nous n'avons jamais baissé les bras.

Dès l'annonce du premier confinement en mars 2020, des décisions ont été prises par le Président Joël Mergui pour faire face à la brutalité de la situation : création d'une cellule de crise le 12 mars 2020, mise en chômage partiel de notre personnel, traque de toutes les économies possibles, recours au PGE, report des échéances sociales et fiscales, appel à la générosité de nos donateurs.

Nous avons mené une chasse aux dépenses superflues : ainsi nous avons, par exemple, demandé à toutes les synagogues d'éteindre leur chauffage et de réduire toute consommation inutile d'électricité. Toujours par souci d'économie, nous avons réduit la présence de nos équipes de sécurité dans nos bâtiments et fermé le Centre Européen du Judaïsme.

Avec la direction des ressources humaines, nous avons mis au chômage, partiel pour certains, total quand la situation le permettait, une partie de nos personnels. Malheureusement, tout le personnel rabbinique n'étant pas éligible à cette mesure avantageuse, nous avons dû assurer les rémunérations directement sur nos propres ressources du consistoire, ce qui nous a contribué également à la grande difficulté dans laquelle nous avons été. Nous avons installé en télétravail, l'ensemble des cadres de la maison afin d'assurer la continuité de nos principales activités.

Dès la fête de Lag Baomer, Joël Mergui mettait en place une campagne digitale alors même que toutes nos synagogues étaient fermées.

En septembre, une deuxième campagne digitale « Sauvons nos synagogues » était lancée par le Consistoire auprès de nos fidèles. Je remercie les personnalités qui ont apporté leur concours à cette démarche.

Confronté à une quasi-paralysie de notre association, nous avons échappé au pire. Provisoirement.

Car, notre maison bicentenaire aurait pu disparaître dans cette tourmente impitoyable. Et elle n'est pas encore sortie de l'ornière car la reprise de l'activité ne se fait que très progressivement.

Sans surprise, nos comptes de l'année 2020 ont subi le contre-coup de cette situation que personne ne pouvait imaginer.

Les chiffres sont là. Et nos hypothèses budgétaires pour l'année 2020 ont volé en éclats.

Notre déficit en 2020 a pratiquement doublé d'une année sur l'autre : il est passé de 1 555 455 euros en 2019 à 2 996 178 euros. Notre excédent brut d'exploitation (EBE) a fondu reculant de 715 040 euros en 2019 à 113 316 euros en 2020, ce qui a eu pour conséquence de mettre à mal notre situation de trésorerie.

Toutes nos activités sont affectées par la crise épidémique et leurs résultats sont en net repli :

- Les redevances de la cacherout sont en recul de près de 700 000 euros mais ces pertes sont fort heureusement compensées à due concurrence par une diminution de leurs charges. Si les recettes liées aux viandes et volailles connaissent un léger sursaut notamment grâce au dévouement de nos équipes de choratim ; plus de la moitié des effectifs a été touchée par le virus et ils ont poursuivi leur mission pour assurer les abattages malgré les difficultés logistiques et les risques de contamination.

Sans surprise, les recettes concernant les commerces et les traiteurs plongent.

- La collecte de dons et la vente des places dans les communautés s'établissent respectivement à 7 648 979 euros et 1 777 113 euros ; elles connaissent une baisse en raison de la fermeture de nos synagogues pendant quatre mois et de leur faible fréquentation pendant les fêtes de Tichri. Néanmoins, cette dégradation a pu être limitée par la forte mobilisation de nos responsables de communauté qui ont travaillé inlassablement lors du dernier trimestre pour solliciter leurs fidèles et leurs donateurs absents et mis en place des programmes d'économie dans leurs bâtiments.

Près de soixante-dix réunions réunissant le président et le trésorier de chaque communauté avec la gouvernance du Consistoire ont été organisées en distanciel : elles ont permis faire le point sur leur fonctionnement et d'anticiper au plus près les effets de la crise sur l'atterrissage financier annuel.

A noter, le quasi maintien au même niveau que l'année dernière des dons provenant de l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) qui se maintiennent en 2020 autour de 686 k€ (691 k€ en 2019).

- Les services religieux, notamment les mariages et les talmudé torah, sont fortement affectés même s'il faut saluer les efforts du service du mariage qui a tout long de l'année apporté un accompagnement à chaque couple pour trouver des solutions personnalisées.

- Le poids du coût des services administratifs, qu'ils soient religieux, synagogaux ou consistoriaux, a pu être diminué notamment par la mise en œuvre de solutions de travail partiel.

- Les produits du service de la Hevra Kadicha se stabilisent autour de 738 531 euros.

- Les dépenses de sécurité progressent en raison de l'augmentation du nombre de sites à surveiller. Je constate à nouveau que le Consistoire de Paris est le seul consistoire régional à payer cette redevance à un outil essentiel pour la sécurité de nos communautés.

La sécurité qu'elle concerne nos fidèles ou nos bâtiments reste plus que jamais une de nos priorités.

La dotation aux amortissements reste à un niveau élevé – plus de deux millions d'euros – compte tenu du volume important de notre bilan net qui progresse légèrement (116 423 627 euros).

Par précaution et compte tenu de l'incertitude qui pèse sur certaines de nos créances - notamment auprès de nos traités dont l'activité s'est effondrée - nous avons doublé les dotations aux provisions.

Après l'indispensable sauvegarde de notre association, nous devons passer à sa consolidation. Pour cela, nous disposons de plusieurs leviers :

- La confiance constante et permanente de nos fidèles et de donateurs ;

- La poursuite de la politique de réduction de nos charges : des économies sont encore possibles à tous les niveaux ;

- L'accélération de la transformation digitale : la mise en place des outils digitaux notamment à travers la campagne « Sauvons nos synagogues » a été de l'avis de tous jugée très efficace et a permis d'accompagner nos responsables communautaires dans leurs démarches auprès de nos fidèles.

- Un contrôle plus fin des dépenses des communautés assurée par le secrétaire général et la direction des finances.

Notre priorité absolue reste de garder ouverte toutes nos communautés quel que soit le niveau de leur déficit annuel. Nous respectons cet engagement pris au début de notre mandature. Nous ne céderons jamais à l'égoïsme et aux sirènes du repli sur soi qui consisteraient par souci d'économie à laisser tomber les communautés les plus fragiles.

Les Juifs de notre région, et notamment les plus modestes, ont le droit d'avoir accès à un lieu de culte.

J'ai confiance dans les ressources de notre belle Institution à se redresser, même si je crois que cela sera long et difficile.

J'appelle tous nos adhérents et plus encore, chaque Juif de notre communauté francilienne, à soutenir le Consistoire de Paris et ses communautés, si indispensable à la pratique de notre culte.

Enfin, je veux remercier le secrétaire général et les services financiers du Consistoire qui ont concouru à la préparation de la présentation de ces comptes annuels à un moment crucial de la vie de notre Institution bicentenaire.

**Jack-Yves BOHBOT**  
*Trésorier*



## UNE CACHEROUT D'EXCELLENCE POUR TOUTE LA COMMUNAUTE

Pour assurer une cacherout de très haut niveau, **Le consistoire de Paris** est doté, sous la responsabilité du Grand Rabbin de Paris, d'un Dayan qui supervise la shehita assurée par un responsable (Rosh hashohatim) qui anime une équipe de près d'une trentaine de sacrificateurs et surveillants (shohatim, bodkim et mashguihim).

Ces équipes se déploient sans se ménager tout au long de l'année dans les abattoirs sur le territoire Français principalement.

La très haute exigence de nos standards de cacherout mis en place par notre Grand Rabbin de Paris et notre Dayan, permet aux chevillards et bouchers qui sont sous la hasguaha Beth Din de Paris (BADATS) de proposer une viande strictement cachère reconnue par tous et de qualité.

Nos boucheries servent à leur clientèle de la viande HALAK BETH YOSSEF qui est le niveau de cacherout le plus exigeant, mais également GLATT et CACHERE standard.

La viande Halak Beth Yossef provient de bêtes, notamment, n'ayant aucune adhérence au niveau des poumons. (référence Rabbi Yossef Caro)

La viande Glatt provient, quant à elle, de bêtes pouvant présenter quelques adhérences mineures aux poumons.

Enfin, la viande cachère standard provient de bêtes dont les poumons ont plusieurs adhérences notables mais qui, après vérification très minutieuse, nos vérificateurs (bodkim) constatent que les poumons restent intacts (non percés). (référence Rabbi Moché Isserless RAMA)

Certains de nos partenaires chevillards ont très fortement investi dans une cacherisation automatisée, ce qui garantit une parfaite hygiène (aucune manipulation humaine de la viande) et une grosse diminution de la quantité de sel utilisée.

Le Beth Din de Paris, un service du Grand Rabbinat de Paris à l'écoute de la communauté juive.

## Le consistoire de Paris

vous informe qu'à chaque réception, au minimum, un surveillant rituel (shomer) détaché par le Beth Din de Paris supervise tout le processus de fabrication et de préparation de l'ensemble des mets de votre événement, afin d'en garantir le plus strict respect de la cacherout.

Les surveillants rituels sont rémunérés par le consistoire ; c'est pourquoi il vous est demandé une contribution communautaire dont le montant est légèrement supérieur au prix de revient de notre intervention tant au niveau de notre service traiteur que du shomer présent lors de votre réception.

Grace à vous, l'excédent de votre règlement nous permet d'assurer gratuitement la surveillance des réceptions des familles en difficulté.

Le nb de surveillants dépend du nombre de convives.

Le montant de la contribution communautaire dépend du nombre de surveillants détachés pour la réception.

nombre de * convives (jusqu'à)	nombre de surveillants	contribution communautaire à payer en €
<b>240</b>	<b>1</b>	<b>450</b>
<b>340</b>	<b>2</b>	<b>830</b>
<b>440</b>	<b>3</b>	<b>1210</b>

\* au-delà, se renseigner auprès du service du consistoire

Attention, le paiement doit être effectué exclusivement à l'ordre de : ACIP service Traiteur.

Il devra être remis au consistoire un mois avant la date de la réception.

Votre traiteur n'est nullement, et en aucun cas, autorisé à se substituer à vous pour toutes les formalités et règlement de la contribution communautaire.

# CACHEROUT

## POUR LA RÉUSSITE DE VOTRE RÉCEPTION

# ÉXIGEZ LA PLAQUE BETH DIN PERSONNALISÉE



POUR PLUS DE  
RENSEIGNEMENT  
CONTACTEZ LE BETH DIN  
DE PARIS AU 01 40 82 26 18



CONSISTOIRE CENTRAL  
UNION DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE FRANCE

CONSISTOIRE  
DES COMMUNAUTÉS JUIVES  
DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

[WWW.CONSISTOIRE.ORG](http://WWW.CONSISTOIRE.ORG)

# SECOURS JUIF

*En ces temps de grandes difficultés sanitaires et financières*

## SOYONS SOLIDAIRES !

### FAISONS NOTRE DEVOIR EN SOUTENANT L'ACTION SOCIALE DE VOTRE COMMUNAUTÉ



*Paniers de Tichri*



*Paniers de Pessah*



*bourses aux enfants*



*Aide aux personnes défavorisées*



*Paniers de Chabbat*



*action sociale de proximité aux personnes isolées*



*aumônerie des hôpitaux*

GRÂCE À VOS DONs, NOUS DISTRIBUONS DES AIDES POUR ROCH-HACHANA, DES BOURSES POUR LES ENFANTS DES TALMUDÉ-THORA, DES PANIERS DE TICHRI, DE PESSAH' ET CHAQUE CHABATH  
**1 PANIER : 52€   2 PANIERS : 104€   5 PANIERS : 200€   10 PANIERS : 520€**



PAIEMENT EN LIGNE SUR [WWW.CONSISTOIRE.ORG](http://WWW.CONSISTOIRE.ORG)  
 OU PAR CHEQUE À L'ORDRE DE : **ACIP**  
**17-19, rue Saint Georges - 75009 Paris**

